

Commune d'Etaples-sur-Mer  
Extrait du registre des délibérations

Délibération n°19

Conseil Municipal du 16 juin 2015

Service des sports

Domaine de compétence

Le mardi seize juin deux mille quinze à 20 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :  
27/05/015

Effectif du Conseil Municipal: 33

Nombre de membres  
en exercice : 33

Compte-rendu des délibérations  
affiché le : 18/06/2015

**Présents** : Philippe Fait, Bernard Gheselle, Laurence Caron, Lucien Bonvoisin, Frédéric Cadet, Beaurain Christelle, Kathy Hanquez, Bagdad Ghezal, Dominique Delsaux, Sébastien Baillet, Adjoint, Richard Kasprzak, Gérard André, Maryse Maillart, Jean-Michel Gosselin, Charlotte Perrault, Angélique Cousin, Martine Ghezal, Pascal Thiébaux, Stéphane Sagnier, Stéphanie Danne, Francis Gravet, Marie Pierre Hagneré, Francis Leroy, Monique Vambre, Jean-Pierre Lamour, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Joël Dachicourt à Gérard André, Ramet Christian à Richard Kasprzak, Brihier Yvon à Baillet Sébastien, Laurie CAFFIER à Maillart Maryse, Descharles Martina à Perrault Charlotte, Hagnere Jean Paul à Monique Vambre, Stéphanie Codron à Pascal Thiebaux

**Absent excusé** : Mme Boutoille Josiane

**Votants** : 32

**Secrétaire de séance** : Monsieur Sébastien BAILLET

Objet : Proposition de tarifs pour la location des salles et terrains de sports aux associations dont le siège ne se situe pas à Etaples

Rapporteur : Madame DELSAUX

Vu les Art. L 2122-21, L 2144-3, L 2112-2 du Code Général des collectivités Territoriales  
Vu la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations,  
Vu la délibération du conseil municipal du 2 décembre 2014 relative aux tarifs de location de salles  
Vu la commission « sports » du 21 avril 2015

Un nombre significatif d'associations sportives et de Sociétés à Objet Sportif extérieures à Etaples ont sollicité le service des Sports pour utiliser soit des salles de sports, soit des terrains de plein air.  
Considérant que l'utilisation de ces salles et terrains par des associations extérieures à

Etaples justifie la perception d'une redevance au regard des coûts d'énergie, d'entretien et de nettoyage, il est proposé au conseil municipal d'approuver les tarifs de location des salles et terrains de sports comme ci-dessous :

**Tarifs de location :**

Location d'une salle et/ou un terrain pour une 1/2 journée.....45€ (quarante cinq euros)  
Location d'une salle et/ou terrain pour une journée.....80€ (quatre vingt euros)  
Chèque de caution.....100€ (cent euros)

**Conditions de réservation :**

- Signature de la convention d'utilisation
- Présentation de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Récépissé de déclaration en sous-préfecture
- Statuts de l'association
- Avoir son siège social en dehors du territoire d'Etaples/Mer

En conséquence, je vous demande mes chers collègues de bien vouloir approuver :

- Les tarifs de location définis ci-dessus
- Les conditions de réservation de la salle de sports et/ou terrain de sports
- Les présentes dispositions sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Par 31 voix pour, 1 abstention, le rapport est adopté